



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 10/07/2020

COVID 19 : pour passer un bon été, gardons les bons réflexes

Le week-end prolongé du 14 juillet marquera le véritable début de la période estivale pour le département de la Vendée. Avec une capacité d'accueil de plus de 700 000 lits touristiques, la population de la Vendée est amenée à fortement augmenter en particulier sur le littoral.

Il est ainsi possible de profiter d'une période bienvenue de repos, de détente et de découverte des multiples ressources et richesses de la Vendée.

Pourtant, pendant cette période, la circulation du virus est toujours active : **Le COVID ne prend pas de vacances et il faut continuer à le tenir à distance.**

A ce titre, le préfet de la Vendée rappelle qu'il relève de la responsabilité de chacun d'empêcher la circulation de l'épidémie en continuant de respecter la distanciation sociale et les gestes barrière ou d'hygiène, en toute circonstance et en tout lieu ; dans les restaurants et les cafés, les commerces, les marchés, les plages, et dans tous les espaces de la vie économique, sociale, culturelle ou festive.

Le port du masque doit être prescrit lorsque la distanciation sociale n'est pas possible, ainsi que dans les lieux présentant une forte affluence.

Le respect par tous de ces règles simples permettra à chacun de profiter sans risque de la saison estivale en Vendée et de contenir ainsi au plus bas niveau la circulation du virus.

En cas de signalement de cas suspects ou confirmés de contamination, le préfet de la Vendée et l'ARS prendront les mesures nécessaires en termes de capacités de test et de recherche de cas contacts. Elles sont d'ores et déjà mises en œuvre sur certains territoires ou pour certaines collectivités de Vendée, concourant ainsi à contenir les risques de propagation accrue du virus.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📷 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon